

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GHUM

Evénement :	perte de contrôle à la mise en puissance au décollage.
Cause identifiée :	défaut de coordination avec le personnel de pont.

Conséquences et dommages :	un mort, deux blessés, aéronef détruit.
Aéronef :	hélicoptère Eurocopter AS 350 " Ecureuil ".
Date et heure :	lundi 9 mars 1998 à 13 h 45.
Exploitant :	société.
Lieu :	baie de Pompierre, île de Terre de Haut, Les Saintes (971).
Nature du vol :	photographie.
Personnes à bord :	pilote + 2.
Titres et expérience :	pilote 57 ans, PPH de 1966, 10500 heures de vol dont 10000 sur type et 100 dans les trois mois précédents.
Conditions météorologiques :	évaluées sur le site de l'accident : vent 090° / 15 à 20 kt avec rafales de 25 à 30 kt, visibilité supérieure à 20 km, 2 à 3 octas à 2500 pieds, température 29 °C.

Circonstances

L'hélicoptère est sur l'hélisurface d'un bateau, rotor tournant portes latérales droites enlevées et s'apprête à décoller pour une mission de prises de vues. Lorsque le pilote met en puissance pour décoller, l'appareil, retenu par les deux saisines avant (cordages) qui n'avaient pas été détachées, bascule vers l'avant puis vers l'arrière avant de se renverser et de tomber à la mer sur le dos. Le pilote et l'assistant caméraman se dégagent difficilement de leur harnais tandis que le caméraman est remonté inanimé plusieurs minutes après. L'hélicoptère coule par 35 à 40 mètres de fond.

L'appareil est amarré sur le pont d'envol par quatre saisines lorsque le bateau est en croisière. Lorsqu'une opération aérienne est prévue, on garde les deux saisines avant jusqu'au moment du décollage où elles sont retirées par le personnel de pont.

L'hélicoptère était équipé de gilets de sauvetages et d'une flottabilité de secours qui était armée.